

bonjour!

Paraît 6 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale et les habitants d'Yverdon-les-Bains!

octobre 2014

n° 69

Sur la route du contournement!

Les premières opérations de terrain pour la route de contournement ont été réalisées dans le secteur sud. De plus, un nouveau site Internet présente le projet dans les détails et répond à de nombreuses questions de la population.

En mai dernier se sont déroulées les premières opérations de terrain en vue de la construction de la route de contournement. Elles ont pris la forme de sondages au niveau de la voie CFF (à hauteur de la station électrique au chemin de Roseyres), afin de connaître l'état du sous-sol à cet emplacement. Les résultats montrent les différents niveaux et épaisseurs des couches de matériaux (colluvions, tourbes, dépôts marécageux, sédiments de fonds lacustres et dépôts du littoral). La connaissance de la résistance de ces matériaux, de leur profondeur et des niveaux de la nappe permet ainsi aux ingénieurs de dimensionner l'ouvrage sous la ligne de trains.

Tracé quasi confirmé

Aujourd'hui, il ressort de ces sondages qu'il est possible de construire une trémie sous la voie CFF. Le tracé pressenti pour la route de contournement dans le secteur sud se confirme. L'ouvrage se fera normalement dans le prolongement de l'avenue des Trois-Lacs, épousera la route d'accès au centre sportif des Isles et se connectera à l'angle entre la rue Roger-de-Guimps et l'avenue Kiener.

Au mois de juin 2014 ont également débuté les travaux de construction de la route d'accès au centre sportif des Isles. Cette route est réalisée de manière à devenir l'un des maillons de la future route de contournement, le tracé définitif de cette dernière étant fortement pressenti à cet emplacement. La route d'accès aux Isles est ainsi pourvue d'aménagements modulables qui peuvent aisément être modifiés en vue d'une requalification éventuelle de cet axe. Le cas échéant, ces aménagements seront à nouveau soumis à enquête publique.

La route a son site!

Compte tenu de l'importance de la route de contournement pour la ville et la région, un site Internet a été développé afin que la population soit renseignée régulièrement sur le déroulement du projet. A l'adresse www.yverdon.ch/contournement, les internautes peuvent découvrir les composantes du projet en fonction des secteurs, le phasage prévu à ce jour et les enjeux propres aux différents tronçons. Face aux nombreux points à traiter concernant ce dossier, un volet spécialement dédié aux questions les plus fréquentes donne les premiers éléments de réponse. La population a aussi la possibilité d'adresser des questions complémentaires aux pilotes du dossier.

Bonne visite!



Edito

Ce début d'automne annonce la fin de plusieurs gros chantiers, dont la réalisation a été passablement perturbée par la météo cet été. Certains bâtiments emblématiques (Hôtel de Ville, Temple) bénéficient d'entretiens lourds rendus indispensables en raison de leur état vétuste. Ces derniers sont réalisés pour la plupart par des entreprises locales, dont on peut louer la qualité du travail. Merci à elles et à leurs collaborateurs expérimentés, qui mettent en œuvre leur savoir-faire d'artisans pour rendre à ces bâtiments le lustre qu'ils méritent.

Après la place Bel-Air le mois dernier, c'est au tour du centre-ville de bénéficier d'un réaménagement important, qui permettra d'améliorer la qualité de l'espace public au bénéfice de tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, piétons ou cyclistes. Aménagements qui impliqueront naturellement un changement de comportement de chacun d'entre nous, légères adaptations rendues nécessaires par l'application du cadre légal et des décisions du Conseil communal. La fermeture définitive de la place Pestalozzi à la circulation implique en effet la mise en zone 30 km/h des rues du Valentin, des Jordils et de Pestalozzi. Convivialité, respect des uns et des autres, tels sont les maîtres-mots de ces réalisations.

Dans les mois qui viennent, et surtout dès le début de l'année prochaine, c'est toute la gestion du stationnement qui va être revue, avec la généralisation dans plusieurs quartiers du système de macarons, à l'instar de ce qui se fait dans de nombreuses villes en Suisse. Un parking d'échange est en cours de réalisation à Y-Parc pour apporter une alternative aux pendulaires, qui pourront ainsi libérer des places pour les habitants et les clients des commerces. Là également, chacun d'entre nous est appelé à faire preuve de civisme. Par exemple, en ne laissant pas sa voiture à journée longue (en rechargeant son parc-mètre) sur des places de courte durée. Ou en stationnant sur des places non marquées. Ou, pour les cyclistes, en respectant la signalisation et en ne circulant pas dans des rues interdites à tout véhicule. Des comportements adaptés rendront la vie plus facile à tout le monde.

Tous ces travaux et ces aménagements visent à rendre notre ville encore plus accueillante et agréable à vivre. Nous sommes convaincus que les mesures prises, après une période d'adaptation, permettront d'atteindre cet objectif. Les services de l'administration veilleront à une application intelligente du dispositif mis en place, et sont naturellement à votre disposition pour toute question y relative.

Nous vous souhaitons un très bel automne, à la (re)découverte de la ville et de ses trésors!

Daniel von Siebenthal
Syndic

Dans ce numéro :

Propreté du Mujon page 2

Baisse du prix de l'électricité page 5

Dans les quartiers page 6

Culture page 8

Et au milieu coule le Mujon...

L'embouchure du Mujon se situe dans une réserve d'importance nationale pour la faune ornithologique, celle du Bois des Vernes. Yverdon-les-Bains, l'Association de la Grande Cariçaie et le triage forestier ont décidé de conjuguer leurs efforts pour préserver ce secteur boisé qui fait partie de la Réserve internationale d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance nationale Grandson-Champ-Pittet, collaboration formalisée à travers les statuts de l'AGC en 2010. La rive droite a quant à elle une importance touristique et attire de nombreux promeneurs et passionnés de la nature qui viennent contempler le paysage lacustre et observer les oiseaux.

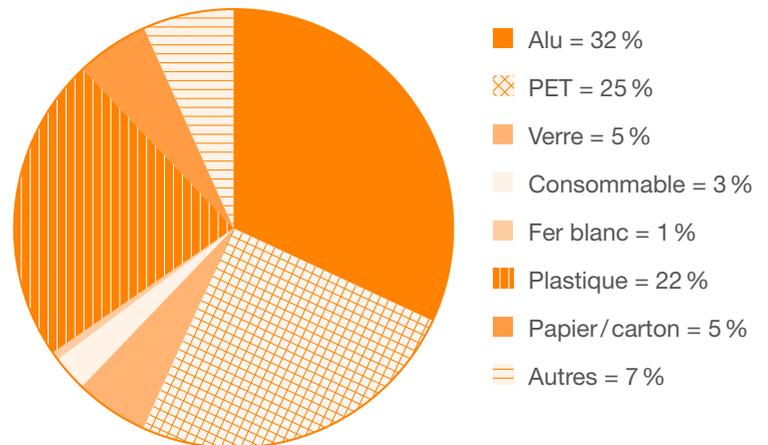
Pendant longtemps, en matière d'aménagement des cours d'eau, seules les questions économiques, sécuritaires et hydrauliques ont été prises en compte. Cette perception a conduit à la canalisation et à l'enterrement de très nombreux tronçons de rivières et ruisseaux. La tendance actuelle prône la revitalisation des écosystèmes que forment les cours d'eau, afin de les rendre plus proches de l'état naturel et de contribuer ainsi à la préservation et à la promotion de la biodiversité, tout en gardant les mesures sécuritaires hydrauliques.

Le ruisseau du Mujon, fortement artificialisé dans la zone urbaine yverdonnoise, présente une plus-value environnementale et paysagère à son embouchure, notamment avec la proximité du Bois des Vernes. Il fait actuellement l'objet d'une intention de renaturation, afin de lui redonner, à proximité de son embouchure, les caractéristiques proches de son état naturel. Le Canton est partenaire de cette démarche, dont *Bonjour!* se fera l'écho de manière plus détaillée prochainement.

D'autre part, ce cours d'eau a fait l'objet de plusieurs interventions au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, notamment sur la mise en place d'un dégrilleur afin de limiter les déchets flottants à sa surface. Afin de répondre aux demandes du législatif, le Service Travaux et Environnement a mis en place un barrage en amont de l'embouchure afin de quantifier et d'identifier la nature de ces déchets. Cette démarche a été réalisée de juillet à août 2013 et de janvier à mars 2014, respectivement lors des basses et hautes eaux.

Sur les 14 semaines de test, 30 kg de déchets ont été pesés, soit près de 300 g/jour (20 cannettes de 33 cl). Les catégories alu (principalement des cannettes) et PET représentent plus de 50 % des déchets récoltés. En relation à la longueur du cours d'eau qui traverse la ville (env. 2 km) et qui immanquablement draine des déchets, ces résultats témoignent que les mesures actuellement appliquées pour l'entretien et la propreté des berges sont efficaces et ne justifient pas la mise en place d'un piège à déchets sur ce cours d'eau. Des poubelles sont réparties à peu près tous les 200 m le long des rives et un point de collecte sélectif se situe proche de l'embouchure.

Proportion par type de déchets



Néanmoins, des quantités non négligeables de pain jeté dans le cours d'eau ont été observées durant la période estivale. Nous rappelons que le vieux pain peut être déposé dans les containers à compost qui sont ramassés hebdomadairement par la voirie.

Service Travaux et Environnement

Le Mujon depuis le Coin-de-Terre



Les pigeons, tu ne nourriras point!

En 2009, un premier recensement de la population de pigeons a été effectué dans le centre historique d'Yverdon-les-Bains, suivi d'un deuxième en 2014. Les résultats obtenus ne montrent pas de différence significative. Ainsi, la population des pigeons au centre-ville peut être considérée comme stable.

Parmi les nuisances engendrées par ces volatiles, la plus importante est certainement celle des fientes. Toutefois, les mesures prises par de nombreux propriétaires pour empêcher l'accès des pigeons aux sites favorables, notamment la pose de filets ou de pics, ont prouvé leur bonne efficacité.

La concentration la plus élevée de pigeons a été observée sur la place Pestalozzi, dont le sol des terrasses offre une source de nourriture. La nourriture étant un facteur limitant, il y a moins de reproduction et moins de fientes sur les bâtiments si les pigeons doivent chercher eux-mêmes leur nourriture, qu'ils trouvent aisément dans les espaces verts. Pour limiter la prolifération de pigeons, il ne faut donc surtout pas les nourrir, ce que prescrit d'ailleurs la Loi cantonale sur la faune.

Ce que dit la Loi:

Art. 4 - Limitation du nourrissage (loi, art. 7)

1. Il est interdit de nourrir les oiseaux et les mammifères sauvages; les exceptions prononcées par la Conservation de la faune sont réservées.

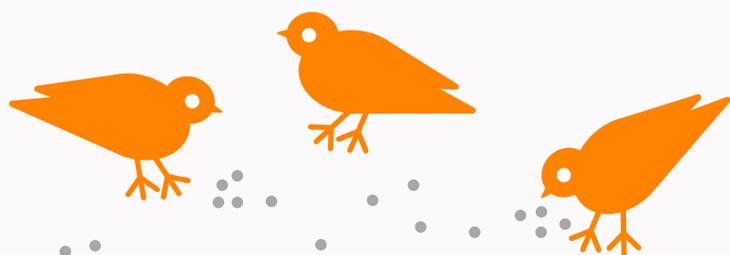
2. Du 1^{er} novembre au 15 avril, le nourrissage de petits passereaux et des oiseaux aquatiques est admis.

Voici les mesures les plus faciles à prendre pour compliquer la vie du pigeon:

- Pas de nourrissage volontaire: pain sec, graines, etc...
- Si vous jetez un reste de sandwich dans une poubelle de rue, emballez-le dans un cornet.
- Pour les propriétaires et les locataires du centre-ville: condamner les corniches abritées utilisées par les pigeons pour nicher par des grillages ou des dispositifs anti-pigeons et éviter par exemple de garder un volet à moitié fermé derrière une fenêtre inutilisée ou tout autre endroit susceptible d'être favorable à l'installation d'un nid ou de servir de reposoir.
- Pour les vendeurs de mets à l'emporter: installer suffisamment de poubelles autour du point de vente et prévoir un ramassage journalier des restes de repas sur le sol.

Tout sur le pigeon domestique

| | |
|-------------------------|--|
| Origine | Descendant du pigeon biset (<i>Columbia livia</i>). Domestiqué par l'homme dès le Néolithique. |
| Reproduction | Toute l'année. Le couple est très soudé et fidèle au site. La femelle peut pondre 2 œufs 3 à 6 fois par année. |
| Taux d'éclosion | Environ 70%. Le nombre de jeunes arrivant à l'âge adulte dépend essentiellement de la nourriture disponible. |
| Espérance de vie | 3-7 ans en ville |
| Mode d'habitat | Sédentaire. Construit son nid dans les anfractuosités d'un mur, en bord de fenêtre inutilisée, etc... |
| Prédateur | Le faucon pèlerin |



Concrétisez le développement durable!



La Bourse Agenda 21 permet d'obtenir des soutiens financiers pour des projets mettant en œuvre le développement durable dans notre région. N'hésitez pas à déposer votre dossier pour la quatrième échéance de l'année avant le 26 octobre 2014!

Le règlement d'attribution et le formulaire de candidature peuvent être téléchargés sur www.yverdon.ch/agenda21.

Bouquet de subventions 2014

L'offre de subventions en faveur de la mobilité durable a rencontré cette année encore un franc succès. De nombreuses personnes ou entreprises ont profité de réductions attrayantes lors de l'acquisition d'un vélo classique, d'un vélo électrique, d'un abonnement demi-tarif, d'un abonnement Mobilis ou encore d'un abonnement Mobility.

Cependant, quelques bons sont encore disponibles:



Bons «vélos électriques»

Subvention de Fr. 300.- par vélo électrique



Bons «1/2-tarifs CFF»

| Type de demi-tarif CFF | Prix CFF | Subvention de la Ville |
|------------------------|----------|------------------------|
| 1 an | 175.- | 35.- |
| 2 ans | 330.- | 66.- |
| 3 ans | 450.- | 90.- |



Bons «Mobilis»

Subvention de Fr. 70.- pour un abonnement annuel



Bons «Mobility car sharing»

| Type d'abonnement Mobility | Prix Mobility | Subvention de la Ville |
|---|---------------|------------------------|
| A l'essai (4 mois) | 70.- | 35.- |
| Annuel pour détenteur d'un 1/2-tarif ou d'un AG CFF | 190.- | 90.- |

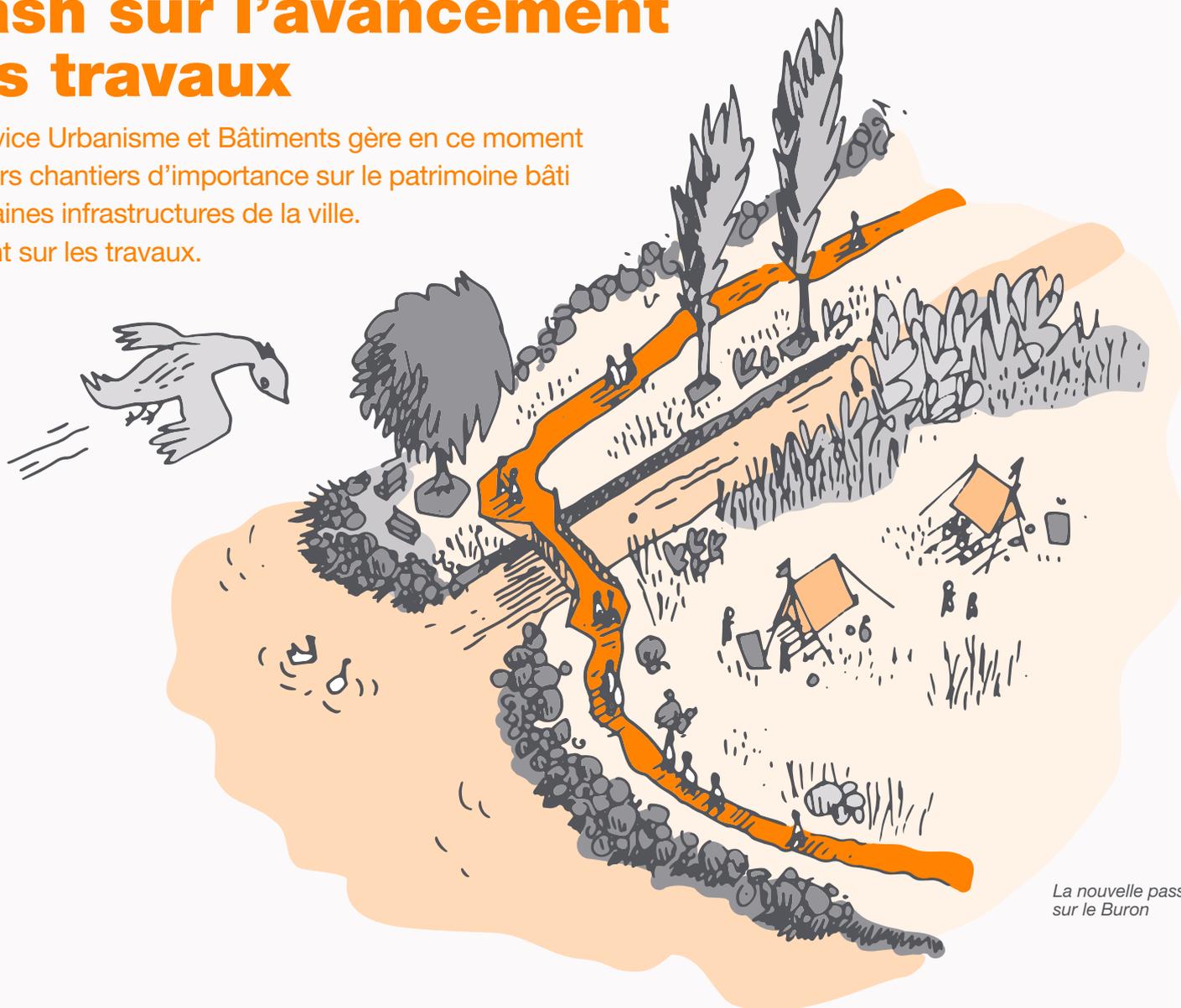
N'hésitez pas à en profiter!

Pour obtenir un bon, il suffit de passer au guichet du Greffe municipal (Hôtel de Ville, 1^{er} étage) avec une pièce d'identité ou de faire sa demande en téléchargeant le formulaire concerné sur www.yverdon-les-bains.ch/agenda21. Les bons de subventions sont à faire valoir dans les magasins partenaires de la ville jusqu'au 31 décembre 2014.

Patrimoine et infrastructures Flash sur l'avancement des travaux

Le Service Urbanisme et Bâtiments gère en ce moment plusieurs chantiers d'importance sur le patrimoine bâti et certaines infrastructures de la ville.

Le point sur les travaux.



La nouvelle passerelle sur le Buron

Camping Yverdon Plage

Le camping a fermé le 5 octobre 2014 et dressé un bilan très positif de cette première année dans son nouvel aménagement. Les clients ont été ravis du nouveau cadre et des équipements flambant neufs. Cet automne, l'ancien bloc sanitaire sera démolì, à l'exception de la toiture qui servira d'abri pour une zone pique-nique. Il est également prévu de planter plus généreusement la berge du Buron afin de créer une zone favorable à la biodiversité. En septembre dernier, une passerelle a été posée à l'embouchure du Buron. Elle a permis l'ouverture d'un chemin longeant le bord du lac pour piétons et cyclistes, dernier chaînon manquant dans la promenade du bord du lac d'est en ouest. Avec ce nouveau cheminement, l'accès à la plage ou à l'avenue des Iris par le chemin passant par l'intérieur du camping est désormais fermé et exclusivement réservé à l'usage des campeurs.

Hôtel de Ville

La première partie des trois étapes prévues en toiture est quasi terminée et l'on peut déjà apercevoir la nouvelle couverture sur la partie de l'Aigle Royal, côté rue du Four. La deuxième étape côté Château avance bon train grâce aux beaux jours de septembre, et la troisième étape va prochainement démarrer. Au niveau des tailleurs de pierre, le 70 % du travail de remplacement des pierres est accompli. L'exécution des nouveaux joints est en cours. Le maçon avance également bien, avec la réfection de plusieurs cheminées, le crépi de la façade côté Château et le rhabillage des diverses fissures sur l'ensemble du bâtiment. Le peintre n'est pas en reste, avec la préparation de tous les supports, le nettoyage des façades et le début de la peinture des fenêtres côté parking. Si la météo se montre favorable, les travaux devraient être achevés pour la fin de l'année.

Temple Pestalozzi

Le traitement de la mérule par injections est terminé, ainsi que le remplacement de l'ensemble des pièces de bois. Les crépis en maçonnerie et la consolidation autour des pièces de charpente sont également achevés. Les travaux de plâtrerie du plafond de la galerie et de la corniche touchent à leur fin et, après un temps de séchage, la peinture de finition pourra débuter. La ferblanterie et couverture ont également été réalisées. L'achèvement de l'assainissement

reste prévu pour la fin de cette année, conformément au planning initial. Les échafaudages resteront en place pendant la période hivernale afin d'être complétés au printemps pour assainir les façades et la toiture, comme prévu initialement, à l'identique de ce qui se fait à l'Hôtel de Ville.

Parc du Castrum

Avant la trêve estivale, l'ensemble du gros œuvre a été effectué. Le parc a été entièrement nivelé et les revêtements de sol ont été réalisés. La placette côté Jordils a pris forme, ainsi que le chemin et les passe-pieds en béton. La prairie sèche au fond du parc, semée peu avant l'été, commence sa levée. Au cours de l'automne à venir, cette prairie accueillera un verger d'anciennes variétés d'arbres fruitiers. La prochaine étape consiste à réaliser l'évocation du tronçon du rempart du Castrum qui traverse le parc. L'enjeu principal est de mettre en place un élément symbolique marquant la limite du parc. Cette limite est volontairement accentuée par un traitement de surface résolument différent: une surface très minérale, aérée, qui accueillera quelques grands arbres, en opposition à un espace très végétal avec une plus grande générosité dans les plantations. En parallèle, l'aménagement de la place de jeux a été mis à l'enquête publique en août 2014.

Salle de gymnastique à la rue Pestalozzi

La construction d'un nouveau bâtiment comprenant une salle de gymnastique et deux salles de rythmique à la rue Pestalozzi a fait l'objet d'un concours d'architecture lancé au printemps 2014 et aujourd'hui terminé. La Ville d'Yverdon-les-Bains a eu la chance de recevoir de nombreux projets, proposant des réponses diverses et variées, de grande qualité, afin de remplacer le bâtiment existant. Pour mémoire, ce dernier doit malheureusement être démolì, car sa stabilité structurelle n'est plus assurée. Le projet retenu (réalisation à l'horizon 2016) s'intégrera harmonieusement dans le paysage de la rue Pestalozzi, à proximité immédiate du Château. Il sera utilisé par les écoles, ainsi que par les sociétés locales. Le résultat final sera publié dans le courant du mois d'octobre. Une exposition publique de tous les projets rendus aura lieu du 15 au 26 octobre 2014 sur le site des Anciens Arsenaux, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Contrôle périodique des branchements gaz

En complément des actions déjà menées pour l'amélioration de la sécurité de son réseau gaz, le Service des Energies (SEY) renforce ses efforts et propose un contrôle périodique des branchements gaz privés raccordés au réseau de la ville.

Plusieurs actions ont déjà été menées :

- Diffusion d'une information générale dans *Bonjour!*, janvier 2014.
- Comptoir du Nord Vaudois, mars 2014.
- Invitation des entreprises sanitaires, juillet 2014.
- Courrier général aux propriétaires d'un raccordement gaz, à partir de fin septembre 2014.

Le contrôle périodique incombe aux propriétaires. Il doit être réalisé pour la première fois 6 ans après la construction du branchement puis tous les 2 ans. Pour aller plus loin que la seule obligation d'information, le SEY propose un suivi dans une base de données spécifique et la réalisation du contrôle.

A partir de fin octobre 2014, le SEY va procéder à l'envoi des premiers courriers spécifiques proposant des campagnes de contrôle périodique par rue ou quartier. Cette lettre sera accompagnée d'un coupon-réponse qu'il faudra retourner au SEY.

Les contrôles périodiques des branchements gaz confiés au SEY se feront sous forme d'abonnement au tarif de base de CHF 60.- HT/an.

Les 2'150 branchements gaz sis sur le territoire yverdonnois seront contrôlés en 2015 et 2016. Ceux situés dans les autres communes raccordées au réseau de la ville le seront en 2017.

Pour tout renseignement, le SEY se tient à votre disposition :

Site Internet : www.sey.ch/controllegaz

Courriel : controllegaz@yvb.ch

Téléphone : 024 423 64 92

Le conseil éclairé du Service des Energies

Comment mesurer la consommation d'eau et d'énergie de sa douche?

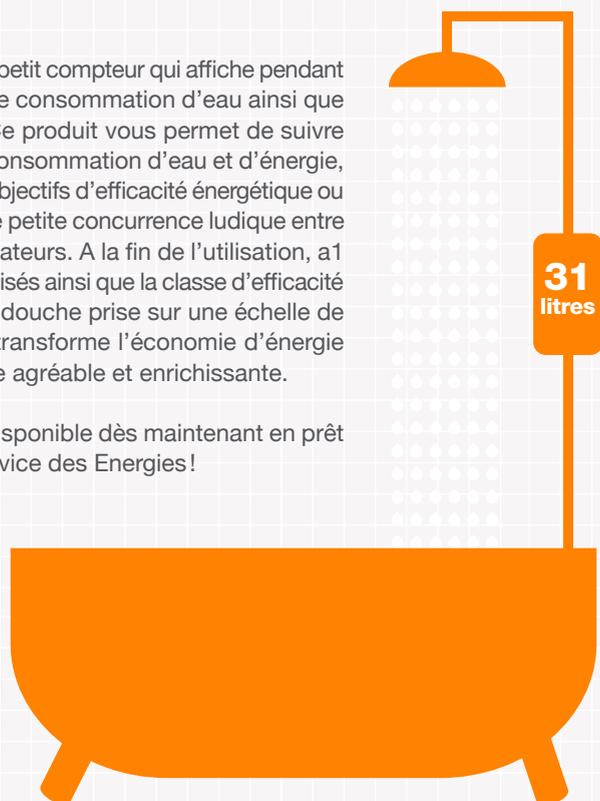
Nouveau au SEY!

Après le wattmètre, le Service des Energies met à votre disposition pour un essai à domicile le premier compteur d'eau et d'énergie autonome pour votre douche!

Amphiro a1 est un petit compteur qui affiche pendant votre douche votre consommation d'eau ainsi que sa température. Ce produit vous permet de suivre facilement votre consommation d'eau et d'énergie, de vous fixer des objectifs d'efficacité énergétique ou de développer une petite concurrence ludique entre les différents utilisateurs. A la fin de l'utilisation, a1 montre les kWh utilisés ainsi que la classe d'efficacité énergétique de la douche prise sur une échelle de A+ jusqu'à G-. Il transforme l'économie d'énergie en une expérience agréable et enrichissante.

Cet appareil est disponible dès maintenant en prêt au guichet du Service des Energies!

Plus d'info sur :



Baisse des tarifs de l'électricité en 2015

Conformément à la législation régissant le marché électrique, le Service des Energies d'Yverdon-les-Bains (SEY) a publié fin août 2014 les nouveaux prix de l'électricité applicables dès le 1^{er} janvier 2015. Pour l'an prochain, l'évolution des prix, qui est largement influencée par des décisions prises au niveau de la Confédération, induira une baisse pour le consommateur. En moyenne, les ménages yverdonnois¹ verront leur facture annuelle d'électricité baisser de 4.1 % (- 41 francs), ceci malgré l'augmentation des taxes fédérales (+ 22 francs) et le réajustement du prix de l'acheminement (+ 9 francs).

Cette diminution résulte d'une baisse d'environ 14 % (-72 francs) du prix de l'énergie électrique due à la mise en œuvre d'une stratégie d'approvisionnement structuré et de la mise en concurrence des fournisseurs du SEY, dans un contexte général de baisse des prix d'approvisionnement. Pour comprendre cette évolution, il faut savoir que le calcul du prix de vente de l'énergie et de l'acheminement est précisément réglementé à l'échelle nationale, et que les distributeurs locaux collectent des taxes communales, mais aussi cantonales et fédérales.

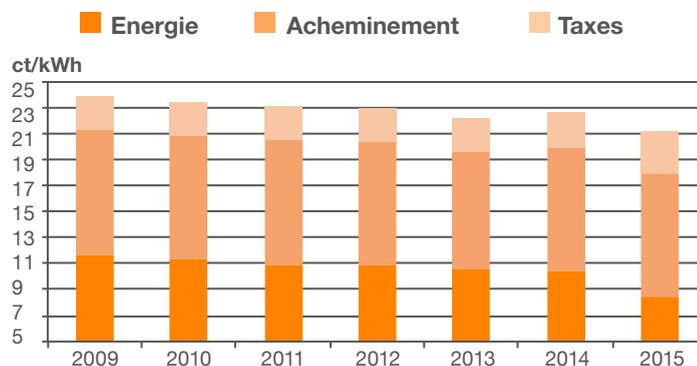
En fait, quatre composantes entrent dans le calcul du prix de l'électricité: le tarif d'acheminement (transport de l'électricité de la centrale de production au consommateur final), le tarif de l'énergie (l'électricité elle-même), les redevances fédérales, principalement destinées à la promotion des énergies renouvelables et les redevances cantonales et communales. En 2015, ces composantes évolueront comme suit :

1. Tarif d'acheminement en légère hausse d'environ 5 % pour les consommateurs « basse tension » et de 1.3 % pour les consommateurs « moyenne tension ». Cette évolution est due à l'adaptation du coût du capital des investissements réalisés et à une légère augmentation des coûts opérationnels du réseau (hausse naturelle des salaires).
2. Tarif de l'énergie en baisse d'environ 14 %. Une stratégie d'approvisionnement structuré et une mise en concurrence des fournisseurs du SEY, dans un contexte général de baisse des prix d'approvisionnement, expliquent cette évolution positive.
3. Redevances fédérales en hausse de 83 %, passant de 0,6 ct/kWh à 1,1 ct/kWh, en raison de l'abandon de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) pour les petites installations photovoltaïques (<10 kW) au profit de la rétribution unique et son extension aux installations d'une puissance de 10 à 30 kW, et de l'accélération des décisions positives de financement pour les installations en liste d'attente RPC.
4. Redevances cantonales et communales stables.

En cumulant ces différentes composantes, un ménage yverdonnois verra donc sa facture annuelle d'électricité baisser de 4,1 % en 2015. Les détails concernant les prix et les différents tarifs 2015 sont disponibles sur le site Internet de la commune à l'adresse www.yverdon.ch/tarifs-electricite.

Service des Energies

Evolution du prix en ct/kWh (H4) SEY 2009-2015



¹ Tarif H4 selon EICOM : 4500 kWh/an : logement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge (sans chauffe-eau électrique).

En direct des quartiers!

→ Pierre-de-Savoie

L'Amicale Pierre-de-Savoie pour tous est très heureuse de vous inviter à ses diverses activités au local situé chemin des Roseyres 13a, à côté du café Le Capucin.

Mardi – sclérose en plaques

Tous les 1^{ers} mardis du mois de 14h à 16h
Espace de rencontres et de discussions, collation offerte
Renseignements auprès de Jean-Paul au 079 561 69 50

Mercredi – synthèse

Tous les 1^{ers} mercredis du mois à 20h
Discussions sur la qualité de vie du quartier, décisions des activités de l'Amicale
Renseignements auprès d'Anne au 079 561 08 48

Mercredi – inter-G

Tous les mercredis (excepté pendant les vacances scolaires)
L'inter-G réunit toutes les générations pour un repas convivial suivi d'activités: animations, jeux, bricolages, chants, etc...
Repas dès 12h, sans inscription places limitées (enfants CHF 2.-, adultes CHF 5.-)
Merci de s'annoncer auprès de Mauricette au 078 733 30 85
Animations gratuites dès 14h pour les enfants dès 4 ans

Vendredi – jeunes

Tous les vendredis de 18h à 22h
Soirée pour les jeunes de 12 à 18 ans: accueil libre, discussions, jeux, etc...
Regroupe les jeunes de Pierre-de-Savoie, de la Passerelle, des Isles et l'association Y-Sud
Repas CHF 2.-
Renseignements auprès de Kevin au 076 304 44 23

Samedi – café

Tous les samedis dès 10h
Rencontres, échanges et partages
Café CHF 2.-, suivi d'un apéritif payant
Renseignements auprès de Mauricette au 078 733 30 85

Dimanche – jeunes

Certains dimanches de 14h à 18h
Pour les jeunes de 12 à 18 ans: accueil libre, discussions, jeux, etc...
Regroupe les jeunes de Pierre-de-Savoie, de la Passerelle et des Isles
Renseignements auprès de Kevin au 076 304 44 23

Exceptionnel!

Samedi 25 octobre – match aux cartes

De 16h à 22h au local de l'Amicale, CHF 10.- avec repas (spaghettis à la bolognaise, boissons non comprises)
Sur inscription au 079 584 66 05

Vendredi 31 octobre – halloween

Soupe à la courge offerte près de l'arrêt de bus dès 11h

Samedi 15 novembre – soupe aux pois

Dès 18h au local de l'Amicale, CHF 7.- pour une assiette et CHF 2.- pour un supplément, boissons non comprises

→ Gressy

L'association villageoise Lè Patai a le plaisir de vous annoncer **un concert de l'Avent le dimanche 30 novembre 2014** à 17h à l'église de Gressy. Entrée libre, collecte à la sortie. Une collation, en compagnie des artistes, sera offerte après le concert à l'abri PC de Gressy.

Manifestations Application d'une tarification homogène du domaine public

Dès le 1^{er} janvier 2015, l'usage du domaine public communal, pour tout type de manifestations, sera sujet à une tarification homogène, adoptée cet été par la Municipalité d'Yverdon-les-Bains.

Dès l'an prochain, la tarification applicable aux organisateurs de manifestations faisant usage du domaine public sera la suivante:

| Type de manifestation \ Tarif | Taxe journalière forfaitaire Jusqu'à 100 m ² | Taxe journalière forfaitaire Par tranche de 100 m ² supplémentaire |
|-------------------------------|---|---|
| Manifestation associative | gratuit | CHF 5.- |
| Cirque, zoo, cinéma | CHF 60.- | CHF 10.- |
| Manifestation commerciale | CHF 60.- | CHF 15.- |

A noter que les foires et marchés, de même que l'usage du domaine public à des fins sportives ou de bienfaisance, ne sont pas concernés par cette tarification.

La Police administrative se tient à votre disposition pour tout complément d'information, au 024 423 66 17 ou par courriel à polcom@policenv.ch.

Pédibus

Le Pédibus cherche des personnes bénévoles (parents, jeunes adultes, grands-parents, voisins, amis) pour accompagner les enfants de 1P à 4P sur le chemin de l'école. Tout le monde est le bienvenu!

Les horaires sont les suivants: le matin de 7h45 à 8h05, à midi dès 11h40, en début d'après-midi de 13h à 13h20 et à la sortie des classes dès 15h. Ceci tous les jours de la semaine excepté le mercredi après-midi.

Chaque participant choisit le-s jour-s et le nombre de trajets qu'il est disposé à faire! C'est aussi simple et c'est un immense service rendu aux parents dans l'impossibilité d'accompagner eux-mêmes leurs enfants!

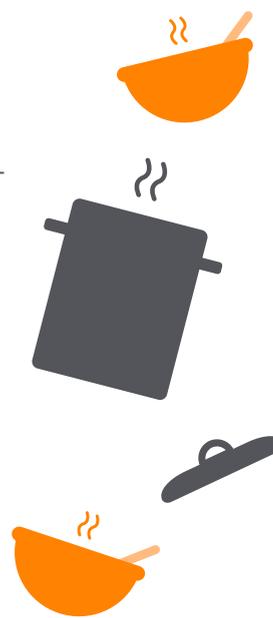
D'avance un grand merci!

Pour tout renseignement: Bruna Tuosto, pedibus@ylb.ch, 024 423 60 28.

Un petit pas
à la fois,

c'est
ça...

Pédibus

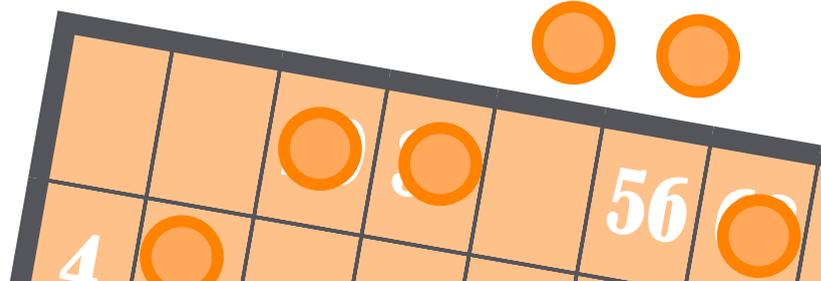


Lotos de novembre et décembre

La saison des lotos bat son plein à La Marive. Réservez d'ores et déjà vos prochaines dates chance dans vos agendas!

- 9 novembre Chor'hom
- 30 novembre Choeur Crescendo Yverdon
- 7 décembre BMX Club Nord Vaudois
- 26 décembre Flore du Jura
- 27 décembre Association des Boules d'Yverdon-les-Bains
- 28 décembre UCY - Unihockey Club Yverdon

Et en route pour le carton !



Accueil des nouveaux habitants...

Samedi 1^{er} novembre 2014

Pour la cinquième année consécutive, Yverdon-les-Bains accueille ses nouveaux habitants, arrivés entre le 31 juillet 2013 et le 1^{er} août 2014, lors d'une cérémonie de bienvenue qui leur permettra de mieux connaître la ville, les services qu'elle offre ainsi que l'organisation de ses différents dicastères.

Cette cérémonie d'accueil se tiendra le samedi 1^{er} novembre à la salle de la Marive, de 11h à 13h. Une halte-garderie gratuite sera à disposition pour les enfants de 1 à 5 ans dès 10h30 pour toute la durée de la partie officielle.

Après la présentation des différents dicastères par les membres de la Municipalité, les invités pourront visiter les stands tenus par les services de la Ville et diverses institutions locales, tout en se régaland d'un apéritif dînatoire. Les responsables de l'administration et nos partenaires seront à disposition pour répondre aux questions de nos nouveaux concitoyens.

Le programme prévoit ensuite une partie récréative, sous la forme de visites guidées à choix d'un lieu important d'Yverdon-les-Bains : Centre-ville historique, Musée d'Yverdon et Région, Maison d'Ailleurs, Bibliothèque publique et STRID (déchèterie) sont au programme.

Chaque nouveau ménage a reçu, au mois de septembre, une lettre d'invitation lui proposant de s'inscrire. Les personnes qui n'ont pas reçu cette lettre de la Municipalité, et qui sont arrivées à Yverdon-les-Bains entre le 31 juillet 2013 et le 1^{er} août 2014, peuvent s'inscrire en contactant le Pôle intégration du Service Jeunesse et Cohésion sociale (rue de Neuchâtel 2, 024 423 68 44, integration@yverdon-les-bains.ch).

Pour tout renseignement complémentaire, Mme Katja Blanc, Déléguée à l'intégration, se tient également à votre disposition au 024 423 69 44.

...et des 219 nouveaux citoyens suisses!

La cérémonie annuelle de remise des Lettres de Bourgeoisie a eu lieu le lundi 29 septembre 2014 à l'Aula Magna. La Municipalité a accueilli ce soir-là 219 nouveaux citoyens suisses, en provenance de 25 pays, pour leur remettre officiellement la Bourgeoisie de la commune.

La Municipalité félicite ces personnes pour l'obtention de la nationalité suisse et leur souhaite de passer de belles années à Yverdon-les-Bains.

« Raid Aventure » rapproche police et adolescents

Les 13 et 14 septembre 2014, le « Raid Aventure » a tenu sa cinquième édition dans la région de Château d'Oex. Dix équipes, formées d'un représentant d'un corps de police et de plusieurs adolescents, ont accompli une série d'épreuves afin de faire connaissance, de repousser leurs limites et développer une relation de confiance.

A cette occasion, la Police Nord vaudois, représentée par l'agent Chris Thurler, a fait équipe avec Susana, Mërgim, Loren, Elmir et Armend, cinq adolescents du Semestre de motivation accompagnés de leur encadrante Gaëlle Dupuis.

L'aventure a débuté de bon matin le samedi. Au programme, plusieurs activités ludiques ou sportives telles que l'escalade, le rappel ou le canyoning, qui ont ravi les participants. Le soir, chaque équipe a dû préparer son bivouac, avant d'affronter courageusement les premiers frimas de l'automne. Après une courte nuit, le petit déjeuner a permis de reprendre des forces avant de regagner son domicile.

Le week-end s'est révélé une belle réussite. Les cinq adolescents ont apprécié se retrouver dans un cadre nouveau pour eux, dans lequel ils ont appris à se connaître sous un jour différent. Ce fut aussi l'occasion de découvrir leur encadrante et la police sous une autre facette, plus relax et détendue qu'à l'accoutumée. Un week-end positif pour nouer des liens de confiance utiles pour le reste de l'année!

Témoignage de Susana, Mërgim, Loren, Elmir et Armend

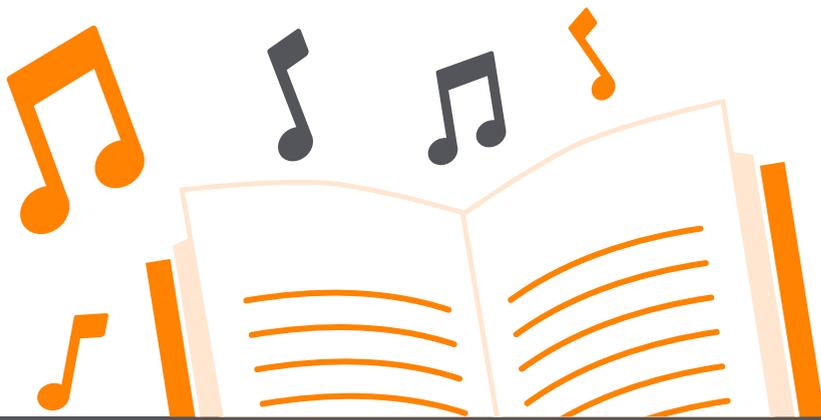
« Nous avons eu beaucoup de plaisir à participer à ce Raid Aventure. Nous avons passé un merveilleux week-end! Les activités pratiquées étaient très sympas et la nourriture adaptée à chacun! Il y avait une bonne ambiance dans le groupe. On a vu que nous pouvions nous faire confiance et réussir les différentes épreuves. Seul inconvénient, il a fait très froid durant la nuit! »



Comme du papier à musique...

Un programme insolite cet automne à la Bibliothèque publique. Musique et littérature se rejoignent dans le cadre d'une exposition présentant ouvrages du fonds ancien, partitions musicales surprenantes, albums de bandes dessinées et interprétations musicales. Récits de voyages et encyclopédie du XVIII^e siècle côtoient les planches originales de « Pure perte », partition dessinée par le bédéiste Baladi. L'interprétation inédite de cette dernière par Goupil, groupe yverdonnois de musique électro pop-rock, est à découvrir dans le nouvel Espace convivial jusqu'au 23 décembre 2014.

Lieu de partage et d'échange, la bibliothèque propose une rencontre en lien avec l'exposition le 3 novembre à 18h30. Partitions extraordinaires, démonstrations et discussions entre danse baroque et musique électronique, réuniront le chorégraphe Alain Christen, Alain Decrével du groupe électro Reverse Engineering et Robin Girardet alias Kippu. Comment faire cohabiter passé et présent ou comment créer de nouvelles œuvres à partir de documents d'archives ?



Pupilles-papilles

TSUNAMI ARCHITECTURE, projet développé au Centre d'art contemporain par Christoph Draeger et Heidrun Holzfeind, dresse un constat sur l'état des lieux actuel après le tsunami de 2004 survenu dans l'Océan indien. Une manière de renouveler la forme du documentaire par un croisement des regards photographiques ou filmographiques.

Eric Winarto, quant à lui, vous plonge dans la lumière fascinante d'UV afin de découvrir la vision onirique et éphémère d'un paysage peint à la peinture phosphorescente... dont des échos peints et dessinés sont majestueusement accrochés au Centre Pro Natura de Champ-Pittet.

Et si vous, enfants, venez participer à un atelier du Passeport-vacances pour réaliser votre propre peinture dans la pénombre (13, 15 et 17 octobre) ? Ou lors d'un atelier-visite, le 22 ou le 24 octobre, qui vous permet en un après-midi de passer du culturel (le CACY) au naturel (Centre Pro Natura) ? Peut-être voudriez-vous que vos parents y participent ? Il y a le marché des petits le samedi matin pour les familles, le 25 octobre !

Et si vous souhaitez, tous ensemble, tout vivre en une journée, inscrivez-vous au brunch du finissage, le 26 octobre, pour passer un dernier moment convivial au sein des expositions, une fête pour les pupilles et les papilles !

Pour tout renseignement et/ou inscription : <http://centre-art-yverdon.ch>



J -15
pour découvrir
les expositions
du CACY!

250 ans du Musée d'Yverdon et région L'anniversaire

Les 15 et 16 novembre, le Musée d'Yverdon et région soufflera 250 bougies et propose plusieurs animations gratuites pour célébrer ce jubilé avec ses amis.

Mise en bouche le samedi 15 novembre avec *Le gâteau du 250^e* et ses 250 bougies à souffler et autant de parts à déguster (10h, place Pestalozzi).

Suivie, le dimanche 16 novembre, d'une ouverture gratuite du musée (13h à 19h) ainsi que :

- Visites guidées de l'exposition *250 objets pour un 250^e* à 13h et 15h, durée env. 1h30
- Visite guidée improvisée par la Compagnie du Cachot, durée env. 1h30
- Manifestation officielle à 19h, suivie d'une conférence de Mmes Rossella Baldi et Valérie Kobi, historiennes, sur les 250 ans d'histoire du Musée d'Yverdon et région.

Un apéritif de clôture sera offert après la conférence.

**MUSEE
D'YVERDON
ET REGION
250^e**

Un festival de spectacles durant les vacances!

Accrochez-vous ! Durant les prochaines vacances d'octobre, le Théâtre Benno Besson et L'Échandole proposent 4 spectacles décoiffants et une superboum au jeune public ! Des prix très accessibles et une formule spéciale encore meilleure marché.

Mardi 14 octobre, 15h, L'Échandole

Le Dompteur de sonimaux, dès 5 ans (45 minutes)
Toni est dompteur de sons d'animaux, et c'est très difficile à dresser ! Enfermés dans des cages, les sonimaux vont venir sur scène exécuter des prouesses incroyables !

Mercredi 15 octobre, 19h, Théâtre Benno Besson

Ballet Bar, dès 11 ans (50 minutes)
Six danseurs dans un club de jazz style années trente, et c'est le jaillissement d'une folie virevoltante au son du hip-hop, du jazz, du rock et même du classique !

Judi 16 octobre, 15h, L'Échandole

La Sorcière du placard aux balais, dès 5 ans (50 minutes)
Pierre trouve une pièce de cinq francs et achète une maison. A l'intérieur, un étrange placard aux balais. Celui-ci serait habité par une sorcière qui répond à la comptine « sorcière, sorcière, prends garde à ton derrière », difficile de résister à la tentation !

Vendredi 17 octobre, 15h, Théâtre Benno Besson

Le Laboratorium, dès 7 ans (durée 45 minutes)
Le professeur Illman et son acolyte Crameur sont complètement déjantés et pensent qu'ils vont sauver la planète avec leurs découvertes scientifiques loufoques. Mais les rats de laboratoire sont bien plus malins qu'eux !

Samedi 18 octobre, de 16h à 20h, L'Échandole

Superboum, dès 6 ans
Avec ou sans les parents, boule disco et sirop à gogo !

Infos : www.echandole.ch ou
www.theatrebennobesson.ch
Billetterie : 024 024 423 65 84

Impressum

Conception et réalisation : studio KO
Impression : Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable : Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction : Daniel von Siebenthal, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci Gindroz, Pierre-Alain Kreutsky, Catherine Guanzini, Patricia Moullet, Daisy Jeanneret, Pedro Camps, Richard Guillemin, Sandie Pantet